

PAIEMENT ANTICIPÉ DES PENSIONS DE RETRAITE & RENTES DES FONDS DE SOLIDARITÉ À L'OCCASION DE AID ELFITR



CDG Prévoyance, en charge de la gestion de la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) et du Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR), poursuit sa mobilisation au service de sa clientèle et informe ses bénéficiaires qu'à l'occasion de Aid ELFITR, le paiement des pensions des Régimes de Retraite et Rentes des Fonds de Solidarité sera effectué de manière anticipée et ce, à partir du 20 avril 2023.

A PROPOS DE LA BRANCHE PREVOYANCE DE LA CDG

CDG Prévoyance, la Branche Prévoyance de la Caisse de Dépôt et de Gestion, incarne sa vocation de tiers de confiance et assure la gestion de deux organismes publics, CNRA et RCAR.

Elle intervient pour plus de 20 régimes de retraite et fonds de solidarité, caractérisés par une grande diversité en termes de population, d'architecture technique et de nature de prestations.

Afin de remplir cette mission, CDG Prévoyance, opérateur global et intégré, s'appuie sur un dispositif de gouvernance aux meilleures normes, une plateforme organisationnelle moderne, un système d'information agile et un capital humain qualifié pour servir plus de 3,5 millions de citoyens.

CDG Prévoyance, CNRA et RCAR sont certifiés ISO 9001 version 2015, ISO 27001 version 2017, ISAE Type II et couronnés de 4 reconnaissances d'excellence de l'AISS pour les lignes directrices en matière de Technologies de l'information et de la Communication, Bonne Gouvernance, Qualité des Services et Communication des Administrations de Sécurité Sociale.

